COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – M.A.P.A

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Annexe Municipale – 45 ter rue docteur Barbaroux – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex– Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : https://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet de l'accord-cadre : Fourniture de matériel d'entretien pour voirie et wc publics en 3 lots – **Relance du lot n°2**
Caractéristiques de d'accord-cadre :
En 2019, un accord-cadre a été conclu pour la fourniture de matériel d'entretien pour voirie et wc publics sur 4 ans. Il s'agissait d'un marché divisé en 3 lots selon la répartition suivante :

- Lot n°1 : «Produits d'entretien pour toilettes et voies publiques» : Le montant maximum annuel de commandes était fixé à 10 000 € H.T.
- Lot n°2 : «Sacs plastiques» : Le montant maximum annuel de commandes était fixé à 3 000 € H.T.
- Lot n°3 : «Balais bambou, pelles à néige et rateaux» : Le montant maximum annuel de commandes était fixé à 2 000 € H.T.

Les lots 1 et 3 ont été attribués le 13 mars 2019 à la société SANOGIA située à Toulon
Le lot 2 a été attribué le 12 mars 2019 à la société à la société IGUAL située à Villeneuve les Maguelonne (34750)
Le montant maximum du lot n°2 « sacs plastiques » ayant été atteint à ce jour, le contrat prend fin en ce qui concerne ce lot. Il convient donc de le relancer.
Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.
Le montant maximum de commandes pour la durée du marché du lot n°2 est fixé à 6 000 € H.T.
Les fournitures seront livrées à la Direction des Services Techniques et de l'Environnement – Service Nettoiement– Avenue des Martyrs de la Résistance – 83 170 Brignoles (environ 3 livraisons par an).
La Ville se laisse toutefois la possibilité de modifier les adresses de livraison si besoin, sachant que celles-ci resteront dans les limites du territoire de la Commune.
Durée globale de l'accord-cadre (lot 2) : L'accord-cadre, pour le lot n°2, commence à sa date de notification et se terminera à l'échéance des 2 autres lots, c'est-à-dire au 13 mars 2023 dans la limite du montant maximum d'engagement prévu (6 000 €).
Mode de passation : L'accord-cadre est passé selon une procédure adaptée conclu suivant les articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique.
Code NUTS : FRL05
Classification C.P.V: Lot n° 2 : 19640000-4 (Sacs et sachets à ordures en polyéthylène).
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres: Le 15 septembre 2022 à 17h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants **(imprimé Cerfa DC1) joint**

- Déclaration du candidat **(imprimé Cerfa DC2) joint**

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Déclaration sur l'honneur (document joint)** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L2141-7 à L.2141-10 du code la commande publique

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces **opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace **de stockage**

numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Qualité des fournitures : 45 % - Prix des fournitures : 50 % - Délai de livraison : 5%

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Mairie de Brignoles Direction des Services Techniques et de l'Environnement Monsieur Raymond DEBOCK Responsable de la Propreté Urbaine. Tel : 06 79 29 97 56 Email : debockrbrignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 rue Jean Racine – 83 041 Toulon.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : Le 18 août 2022